

POLITIQUE SOCIALE

VERSION 3 - JUILLET 2025

Le mot du Président

“Chez Plastisud, nous préservons, renforçons et stimulons notre ressource la plus précieuse : les femmes et les hommes qui composent notre entreprise.

Diversité, égalité, modernisation des mesures de sécurité... nous voulons offrir un environnement de travail qui va au-delà des standards d'une entreprise française contemporaine.

Ce document décrit le contexte social spécifique dans lequel nos activités se déroulent et les objectifs que nous nous fixons. Il vient compléter notre règlement intérieur et témoigne de l'engagement de Plastisud envers ses employés, notamment en matière de protection.

La tranquillité de nos collaborateurs est une priorité absolue. Nous nous engageons à garantir que les hommes et les femmes qui contribuent au succès de Plastisud travaillent dans des conditions optimales sur chaque poste et disposent de tous les moyens nécessaires à leur mission.

Cette politique concerne tous nos collaborateurs.”

Laurent Buzzo, Président de Plastisud

Contexte

Conscients que nos activités ont un impact social, nous affirmons notre volonté de contribuer à une société plus équitable et respectueuse des droits humains. Nous nous engageons à améliorer continuellement nos processus de production afin de réduire au maximum notre empreinte sociale, en tenant compte des implications sur les communautés et les individus.

En tant qu'entreprise, nous savons que l'utilisation d'énergie et de matières premières pour notre production peut avoir des répercussions sociales. Nous portons donc une attention particulière à nos pratiques, de la conception des moules jusqu'à leur fabrication dans notre atelier, afin d'intégrer des principes de justice sociale à chaque étape de notre activité. Cet engagement s'inscrit dans notre vision d'un développement respectueux des droits fondamentaux des générations actuelles et futures.

Par le biais de cette politique, nous formalisons nos engagements vis-à-vis des droits humains et nous nous inscrivons dans un cycle de Politiques-Actions-Résultats qui nous permet de piloter de

manière structurée nos actions sociales.

Périmètre

Notre politique s'applique à tout le groupe PLASTISUD ainsi qu'à l'ensemble de ses entités juridiques, tant dans le pays qu'à l'étranger. Elle concerne tous les employés, directeurs, sous-traitants et partenaires d'affaires.

Afin de garantir sa bonne compréhension et son application, cette politique est diffusée en interne auprès des équipes concernées et partagée en externe via sa mise à disposition sur notre site internet. Cette transparence contribue à renforcer l'indépendance et la crédibilité de notre démarche vis-à-vis des évaluations externes telles qu'EcoVadis.

Contribution aux Objectifs de Développement Durables¹

De manière concrète, la stratégie RSE de Plastisud s'organise autour de quatre piliers opérationnels : Environnement, social, éthique et achats responsables.

La stratégie RSE de Plastisud au travers de ces 4 piliers, contribue de manière tangible et directe aux objectifs de développement durable parmi les 17 à l'horizon 2030 tels qu'ils ont été définis par les Nations unies.



[1] <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Nos engagements

Respect des droits de l'Homme

Nous affirmons notre attachement aux droits humains fondamentaux, tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions de l'OIT.

Nous nous engageons à :

- Prévenir toute forme de discrimination, de harcèlement, de travail forcé ou de travail des enfants,
- Promouvoir la dignité, la liberté et l'égalité de traitement pour tous nos collaborateurs et partenaires,

- Garantir qu'aucune action en justice liée au non-respect du droit du travail ne soit intentée à notre encontre.

Un **dispositif de Lanceur d'Alerte** est mis à disposition des salariés pour toute alerte relative aux droits humains ou à l'éthique.

Nous suivons :

- Le nombre de signalements reçus via ce dispositif,
 - Objectif : 100 % des signalements reçus via le dispositif de lanceur d'alerte traités dans un délai de 30 jours ouvrés, à compter de janvier 2025.

Conditions de travail et sécurité

La sécurité est une priorité absolue dans nos ateliers. Nous nous engageons à :

- Respecter les normes de sécurité industrielle (EPI, levage, machines-outils),
- Former régulièrement nos équipes aux risques liés à la fabrication de moules,
- Réaliser des audits internes et mettre en œuvre des plans de prévention.

Nous suivons plusieurs indicateurs clés :

- Fréquence des accidents avec arrêt (objectif : 0 par an, suivi depuis 2023),
- Taux d'arrêt de travail et de maladie professionnelle,
- Taux de gravité des accidents,
- Taux d'absentéisme,
- Taux d'entretiens individuels réalisés (objectif : 100 % des salariés chaque année).

Egalité et inclusion

Dans un secteur historiquement masculin, nous favorisons la diversité et l'égalité des chances :

- Recrutement et évolution professionnelle sans discrimination.
- Intégration de profils féminins et jeunes dans les métiers techniques.

Pour cela nous suivons l'évolution de la part des femmes dans les effectifs.

Nous visons à ce que l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, à travail et compétences égales, soit inférieur à 5% d'ici fin 2026.

Nous évaluons l'écart de rémunération moyen entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise, le nombre de travailleurs handicapés et le taux de femmes au conseil d'administration.

Dialogue social

Nous favorisons un climat de travail propice à l'épanouissement professionnel, fondé sur un dialogue ouvert et constant entre la Direction et les salariés.

Nos engagements :

- Disponibilité de la Direction pour échanger avec le personnel,
- Traitement de 100 % des demandes et remarques dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de janvier 2025.

Nous suivons :

- Le nombre de propositions d'amélioration émanant des salariés,
- Le nombre de signalements effectués par des lanceurs d'alerte,
- Le nombre de réunions d'information organisées avec un objectif de 2 par an.

Gestion de carrières et formations

La maîtrise des procédés de fabrication de moules est un savoir-faire stratégique. Nous nous engageons à :

- Former nos collaborateurs aux nouvelles technologies (CFAO, robotisation, matériaux innovants)
- Développer l'alternance pour transmettre les compétences.
- Valoriser les parcours internes et la montée en compétences.

A l'occasion des entretiens professionnels qui ont lieu tous les deux ans, nous nous engageons à ce que les salariés puissent émettre leurs souhaits concernant leur parcours et leur évolution professionnelle.

En ce sens, nous suivons le nombre de formations par an et par salarié, la part de salariés en CDI, le nombre de changements dans la matrice des compétences et le pourcentage des entretiens individuels effectués.

- Objectif : 100 % des salariés bénéficient d'un entretien professionnel **tous les 2 ans**, avec un suivi à partir de **2025**.
- Objectif : Suivi annuel de la part de salariés en CDI, du nombre de changements dans la matrice des compétences et du taux de promotion interne.

Rôles et responsabilité

Le comité de direction porte la responsabilité de la bonne application de cette politique, déclinée opérationnellement par la responsable des Ressources Humaines, le responsable informatique et le chargé de mission RSE. Ils sont en charge du suivi des indicateurs et des plans d'action dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Les progrès des plans d'action sont rapportés trimestriellement afin de réajuster les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Instance de revue de la politique

Cette politique est revue annuellement par le comité RSE, puis communiquée aux parties intéressées.

Approbation de la politique :

Nom : BUZZO Laurent

Qualité de : Président

Date : 25 juillet 2025

Nom : VIRCONDELET Xavier

Qualité de : Directeur Général

Date : 25 juillet 2025

Signature :

Laurent Buzzo

Signature :

Xavier Vircondelet